

# **RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL** **2012**

*Ce rapport est établi conformément à l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et aux articles 222-4 à 222-6 du Règlement Général AMF, ainsi qu'aux dispositions des articles L.232-7 al 3 et R 232-13 du Code de commerce.*

## SOMMAIRE

<b>CHAPITRE 1. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE.....</b>	<b>3</b>
1.1. Présentation du périmètre de consolidation .....	3
1.2. Description des événements importants et de l'activité de BioAlliance Pharma et de ses filiales pendant le semestre écoulé .....	4
1.3. Incidence sur la situation financière et les résultats : Commentaires sur les données chiffrées.....	6
1.4. Principaux risques et incertitudes concernant le prochain semestre .....	6
1.5. Evolution prévisible de la situation du groupe et perspectives d'avenir.....	7
1.6. Principales transactions entre parties liées.....	7
<b>CHAPITRE 2. COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2012.....</b>	<b>8</b>
2.1. Etat financier consolidé .....	8
2.2. Etat du résultat global consolidé.....	9
2.3. Tableau de variation des capitaux propres consolidés .....	10
2.4. Tableau de flux de trésorerie nette consolidé .....	12
<b>CHAPITRE 3. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES CLOS LE 30 JUIN 2012.....</b>	<b>12</b>
<b>CHAPITRE 4. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL .....</b>	<b>29</b>
<b>CHAPITRE 5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2012 .....</b>	<b>30</b>

## CHAPITRE 1. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

BioAlliance Pharma est une société d'innovation dédiée aux produits orphelins et aux produits de spécialité dans le traitement des cancers et dans les soins de support, avec une approche ciblée sur les résistances médicamenteuses. Elle conçoit et développe jusqu'à la mise sur le marché des médicaments innovants essentiellement à visée hospitalière et des médicaments dans des maladies rares ou orphelines.

Créée en 1997 et introduite sur le marché d'Euronext Paris en 2005, la Société a pour ambition de devenir un acteur de référence dans ces domaines, en faisant le lien entre innovation et besoin thérapeutique des patients.

BioAlliance Pharma place au cœur de sa stratégie thérapeutique la lutte contre la résistance aux médicaments qui pose des défis croissants en matière de traitements. Pour cela, la Société développe des médicaments permettant d'agir de manière ciblée sur un organe, une cellule ou des récepteurs cellulaires afin de réduire les résistances et/ou les intolérances, notamment au travers de technologies originales et brevetées.

BioAlliance Pharma détient des compétences clés pour identifier, développer, enregistrer et amener au marché des médicaments en Europe et aux Etats-Unis ; elle confie leur commercialisation à un réseau de partenaires internationaux implantés en Europe, aux Etats-Unis et en Asie.

Le premier semestre 2012 a été marqué par des avancées majeures de ses projets clés et déterminantes pour la croissance future de BioAlliance Pharma et la valeur de ses actifs, notamment :

- La progression des développements cliniques pour les trois produits les plus avancés du portefeuille « produits orphelins en oncologie » : démarrage de la phase III de Livatag<sup>®</sup>, poursuite active et élargissement géographique en Europe du recrutement des patients dans la phase II de Validive<sup>®</sup> (clonidine Lauriad<sup>TM</sup>) et recevabilité du dossier d'essai clinique de phase I/II d'AMEP<sup>®</sup> déposé auprès de l'Agence française du médicament.
- La validation par la Food and Drug Administration (FDA) de la recevabilité du dossier d'enregistrement américain de Sitavig<sup>®</sup>, deuxième produit du portefeuille « produits de spécialités » après Loramyc<sup>®</sup>/Oravig<sup>®</sup>, et en cours d'enregistrement aux Etats-Unis et en Europe. Par ailleurs, un premier accord de licence international pour le territoire d'Israël a été signé pour ce médicament, ce qui valide son potentiel thérapeutique et commercial.

### 1.1. PRESENTATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La Société a préparé, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2012, des états financiers semestriels consolidés condensés pour le groupe BioAlliance Pharma, conformément aux normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Le Groupe comprend la société BioAlliance Pharma SA qui concentre l'essentiel de l'activité et ses trois filiales :

- Laboratoires BioAlliance Pharma SAS, société française détenue à 100%, dotée du statut de Laboratoire Exploitant,
- SpeBio BV, joint venture de droit néerlandais détenue à 50%, sans activité au 30 juin 2012,
- BioAlliance Pharma Switzerland SA, société de droit suisse détenue à 100%, sans activité au 30 juin 2012.

## **1.2. DESCRIPTION DES EVENEMENTS IMPORTANTS ET DE L'ACTIVITE DE BIOALLIANCE PHARMA ET DE SES FILIALES PENDANT LE SEMESTRE ECOULE.**

### **1.2.1. Portefeuille de produits en développement : franchissement de nouvelles étapes des développements cliniques, conformément au calendrier annoncé.**

#### **A. Produits orphelins en oncologie.**

**Livatag® : démarrage effectif de l'essai clinique de phase III dans le cancer primitif du foie,** annoncé le 14 mai 2012. Cet essai international, randomisé, vise à démontrer l'efficacité de Livatag® sur la survie chez près de 400 patients atteints de carcinome hépatocellulaire après échec ou intolérance au sorafenib. Au delà des quinze centres déjà ouverts en France en charge de recruter des patients, la Société prévoit d'élargir l'essai à moyen terme à des centres en Europe et à l'international. Un comité d'experts européens indépendants présidé par le Professeur Michel Beaugrand suivra l'essai en continu.

**Clonidine Lauriad™ : poursuite à l'international de l'essai clinique de phase II,** dans le traitement des mucites sévères post-chimiothérapie et radiothérapie chez des patients traités pour un cancer de la tête et du cou. Plus de 30% des patients prévus ont été recrutés et à ce stade, les investigateurs n'ont rapporté aucune toxicité particulière liée au produit et ils confirment leur intérêt pour l'étude. Pour rappel, Clonidine Lauriad™ a obtenu en octobre 2011 le statut de médicament orphelin en Europe.

**Biothérapie AMEP® : recevabilité du dossier d'essai clinique de phase I/II, partenariat clinique et brevet européen.** La Société a annoncé le 26 avril 2012 la recevabilité du dossier d'essai clinique de phase I/II déposé auprès de l'Agence française du médicament (ANSM) pour AMEP®, développé dans le mélanome métastatique. Déposé fin janvier 2012, cette étude de phase I/II fait suite aux résultats préliminaires d'un premier essai positif de phase I par voie locale (intra-tumorale). Prévue sur un plan européen, elle vise maintenant à établir le profil de tolérance et d'efficacité de la biothérapie AMEP® administrée par voie systémique (intramusculaire) dans cette même indication.

En parallèle, la Société a annoncé le 26 avril 2012 la signature d'un accord de partenariat avec le Département d'Oncologie de l'Hôpital Herlev de Copenhague dans le cadre du développement clinique de sa biothérapie. L'objectif est d'évaluer la tolérance et l'efficacité d'AMEP® chez des patients atteints de différents types de tumeurs solides métastatiques.

Enfin, après l'Asie, BioAlliance Pharma a obtenu la délivrance du brevet de l'AMEP® en Europe qui lui assure une protection jusqu'en 2022. Ceci marque une nouvelle étape dans la reconnaissance internationale de l'innovation apportée par ce traitement anticancéreux.

#### **B. Produits de spécialités.**

**Sitavig® : recevabilité du dossier d'enregistrement américain.** La Société a annoncé le 29 mai 2012 l'obtention de la recevabilité du dossier d'enregistrement de Sitavig® aux Etats-Unis par la *Food and Drug Administration* (FDA) dans le traitement de l'herpès labial récurrent. L'évaluation du dossier d'enregistrement par la FDA est actuellement en cours.

### **1.2.2. Partenariats internationaux**

**Sitavig<sup>®</sup> : accord de licence exclusif signé avec le groupe Teva Pharmaceutical Industries Limited pour Israël.** La Société a annoncé le 13 juin 2012 la signature d'un premier accord de licence exclusif avec Abic Marketing Limited, filiale du groupe Teva Pharmaceutical Industries Limited, pour la commercialisation en Israël de Sitavig<sup>®</sup>, comprimé mucoadhésif innovant basé sur la technologie buccale Lauriad<sup>TM</sup>. Cet accord prévoit le versement par Abic Marketing Limited d'un montant à la signature et des versements d'étape, ainsi que des redevances sur les ventes en Israël.

### **1.2.3. Gouvernance**

ING Belgique, représentée par Luc Van de Steen, a démissionné le 17 avril 2012 de son mandat d'administrateur pour des raisons d'organisation interne.

Par ailleurs, suite au départ de Madame Dominique Costantini en date du 31 décembre 2011, l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 31 mai 2012 a nommé Monsieur Thomas Hofstaetter en qualité d'administrateur indépendant, portant ainsi le nombre d'administrateurs indépendants à 5 sur un total de 8 administrateurs.

Enfin, Monsieur Louis Kayitalire a rejoint la société au début du mois de juin 2012 en tant que Directeur Recherche et Développement. Membre du comité stratégique, il est chargé particulièrement de la stratégie de développement de l'ensemble des projets de BioAlliance Pharma ainsi que la mise en place des plans de développement, des phases précliniques jusqu'à l'enregistrement.

### **1.2.4. Evénements survenus depuis la clôture du semestre**

**Signature des termes clés en vue d'un accord de licence avec Vestiq Pharmaceuticals pour Oravig<sup>®</sup> aux Etats-Unis.** La Société a annoncé le 19 juillet 2012 la signature des termes clés d'un accord de licence avec Vestiq Pharmaceuticals pour la commercialisation d'Oravig<sup>®</sup> aux Etats-Unis. Cet accord prévoit le versement par Vestiq d'un montant pouvant atteindre 44 millions de dollars US incluant des paiements non conditionnels et des paiements liés au chiffre d'affaires. Des royalties sur chiffre d'affaires sont également prévus. Par ailleurs, Vestiq deviendra détenteur de l'Autorisation de Mise sur le Marché aux Etats-Unis et à ce titre, prendra en charge les frais liés au maintien de cette AMM.

**Avancée du développement de Loramyc<sup>®</sup> au Japon en vue de l'enregistrement par le partenaire Sosei.** Dans le cadre du contrat de licence signé en mai 2011 avec le laboratoire Sosei pour Loramyc<sup>®</sup>, la Société a annoncé le 2 juillet 2012 que Sosei venait d'achever l'essai clinique de phase I de Loramyc<sup>®</sup> au Japon, conformément au plan de développement établi pour enregistrer le médicament dans ce pays, et que les résultats des études cliniques obtenus en Europe et aux Etats-Unis pourraient être utilisés pour les étapes suivantes du développement et de l'enregistrement de Loramyc<sup>®</sup> au Japon.

**Délivrance de deux brevets pour AMEP<sup>®</sup> aux Etats-Unis.** Après l'Asie et l'Europe, la Société a annoncé le 12 juillet 2012 la délivrance aux Etats-Unis du brevet protégeant le traitement du mélanome métastatique par la biothérapie AMEP<sup>®</sup> qui lui assure une protection jusqu'en 2022. L'Office américain des brevets a également donné son accord pour délivrer à la Société un autre brevet sur cette même biothérapie qui protège la méthode d'administration spécifique du gène codant pour la protéine AMEP<sup>®</sup> jusqu'en 2026.

### **1.3. INCIDENCE SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS : COMMENTAIRES SUR LES DONNEES CHIFFREES**

#### **Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires pour la période s'élève à 842 milliers d'euros et comprend pour l'essentiel les ventes de produits finis Loramyc<sup>®</sup> au partenaire Therabel ainsi que les redevances dues par ce partenaire sur ses propres ventes. La diminution par rapport au premier semestre 2011 est principalement liée à l'absence de ventes aux Etats-Unis en 2012. Les éléments non récurrents sur le semestre de 418 milliers d'euros correspondent aux paiements reçus à la signature d'accords de licence, dont certains sont étalés dans le temps.

#### **Charges de personnel**

Les salaires, traitements et charges sociales sont passés de 4.285 milliers d'euros au premier semestre 2011 à 3.123 milliers d'euros au premier semestre 2012. La diminution des charges de personnel est liée à l'évolution des effectifs.

#### **Charges externes**

Les charges externes s'élèvent à 3.781 milliers d'euros au 30 juin 2012 contre 4.467 milliers d'euros au 30 juin 2011, soit une diminution de 686 milliers d'euros. Cette évolution s'explique par une baisse significative des frais généraux et administratifs due notamment à des frais non récurrents comptabilisés en 2011. Par ailleurs, les dépenses de R&D évoluent de manière maîtrisée en lien avec le développement des programmes d'études cliniques.

#### **Impôts, taxes et versements assimilés**

Ces dépenses se sont élevées à 1.454 milliers d'euros au premier semestre 2012 contre 281 milliers d'euros au premier semestre 2011. Cette forte augmentation s'explique par le paiement d'une taxe réglementaire pour un montant de 1.4 millions d'euros lors du dépôt du dossier d'enregistrement de Sitavig<sup>®</sup> aux Etats-Unis auprès de la Food and Drug Administration (FDA).

#### **Résultat net**

En conséquence de l'évolution de l'activité reflétée par les postes de charges et produits exposés ci-dessus, le résultat net arrêté au 30 juin 2012 est négatif à hauteur de 7.834 milliers d'euros, contre -8.750 milliers d'euros au premier semestre 2011.

#### **Trésorerie disponible**

La trésorerie disponible au 30 juin 2012 s'élève à 20.4 millions d'euros contre 28.7 millions d'euros au 31 décembre 2011. L'essentiel de la consommation de trésorerie sur le semestre provient des investissements en R&D ainsi que des frais généraux et administratifs.

### **1.4. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES CONCERNANT LE PROCHAIN SEMESTRE**

Aucun facteur de risque spécifique n'est anticipé au second semestre 2012, autre que les facteurs de risques inhérents à l'activité, à la structure, à la stratégie et à l'environnement de la Société, décrits dans le Document de Référence 2011 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 24 avril 2012 : ces risques sont inhérents au développement de médicaments innovants et dépendent du succès des essais précliniques et cliniques ainsi que des contraintes d'enregistrement des produits au plan de la sécurité de la tolérance et de l'efficacité. Ces risques sont également liés à l'activité des partenaires commerciaux en licence.

En ce qui concerne les risques liés aux principaux litiges en cours, (cf. Document de référence 2011, section 5.2.1.5-3 page 102 : litiges avec les sociétés SpePharm/SpeBio et Eurofins), BioAlliance Pharma

estime, comme au 31 décembre 2011, que le risque dans le cadre de ces deux litiges ne peut être évalué de manière fiable, aussi aucune provision n'a été constituée au 30 juin 2012 à ce titre. En ce qui concerne le litige avec les sociétés SpePharm et SpeBio, il est rappelé que les procédures en cours sont liées à des questions de compétence et que le fond du dossier n'a pas encore été jugé.

### **1.5. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DU GROUPE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

La Société va poursuivre sa stratégie de création de valeur fondée sur le développement de ses innovations thérapeutiques pour des maladies sévères et rares notamment en oncologie.

BioAlliance Pharma va également poursuivre sa stratégie d'accords de partenariat commerciaux sur ses produits de spécialités les plus avancés, dans une optique d'autofinancement de ses investissements de R&D.

En conséquence, la Société prévoit les principaux catalyseurs de croissance suivants :

- la poursuite du développement clinique de trois produits orphelins prometteurs :
  - Livatag® (Doxorubicine Transdrug™) – déploiement de l'essai de phase III effectivement démarré depuis mai 2012,
  - Validive® (clonidine Lauriad™) – finalisation de l'essai de phase II.
  - AMEP® – démarrage effectif et déploiement de l'essai de phase I/II (intramusculaire).
- L'obtention de l'autorisation de mise sur le marché de Sitavig® en Europe et aux Etats-Unis.
- la signature de nouveaux accords de licence internationaux avec des partenaires adéquats, notamment pour les produits les plus avancés de la Société.

En parallèle, la Société a entamé une démarche active de recherche de projets d'acquisition, dans son domaine cible, afin de renforcer son pipeline, d'accentuer la synergie entre projets et valoriser son expertise et savoir-faire en termes de développement et d'enregistrement tout en répartissant les risques liés au développement de médicaments.

### **1.6. PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES**

Les transactions intervenues avec d'autres sociétés apparentées au Groupe au sens du paragraphe 9 de la norme IAS 24 concernent exclusivement les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation et sont résumées à la note 16 des comptes consolidés ci-après.

## CHAPITRE 2. COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2012

### 2.1. ETAT FINANCIER CONSOLIDE

ACTIF	30/06/2012	31/12/2011	Note
€			
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations incorporelles	32 553	26 640	4
Immobilisations corporelles	1 231 090	1 400 693	4
Immobilisations financières	336 130	365 676	
Autres Actifs non courants	0	0	
<i>Total des actifs non courants</i>	1 599 773	1 793 009	
<b>Actifs courants</b>			
Stocks et en cours	11 855	1 444	
Clients et comptes rattachés	907 548	456 245	5
Autres créances	1 939 254	3 164 189	5
Valeurs mobilières de placement	14 553 245	25 800 489	5
Disponibilités	5 838 927	2 865 170	
<i>Total des actifs courants</i>	23 250 829	32 287 537	
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>24 850 602</b>	<b>34 080 544</b>	

PASSIF	30/06/2012	31/12/2011	Note
€			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	4 414 929	4 414 929	6
Moins : actions détenues en propre	(66 534)	(50 000)	6
Primes	118 065 766	118 054 366	
Réserves	(99 414 311)	(84 895 409)	
Intérêts minoritaires	0	0	
Résultat	(7 834 316)	(14 622 175)	
<i>Total des capitaux propres</i>	15 165 533	22 901 711	
<b>Passifs non courants</b>			
Provisions	534 350	547 457	7
Autres dettes	3 473 122	3 580 122	7
<i>Total des passifs non courants</i>	4 007 472	4 127 579	
<b>Passifs courants</b>			
Emprunts et dettes financières à court terme	69 937	170 016	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 812 362	3 863 547	8
Autres passifs	2 795 297	3 017 691	8
<i>Total des passifs courants</i>	5 677 596	7 051 254	
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>24 850 602</b>	<b>34 080 544</b>	



BIOALLIANCE PHARMA  
30 Juin 2012

2.2. ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

€	30/06/2012 (6 mois)	30/06/2011 (6 mois)	31/12/2011 (12 mois)	Note
Chiffre d'affaires récurrent provenant des accords de licence	393 042	1 019 121	1 364 713	
Chiffre d'affaires non récurrent provenant des accords de licence	418 267	150 939	1 451 144	
Autre chiffre d'affaires	30 440	9 703	415 052	
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>841 749</b>	<b>1 179 763</b>	<b>3 230 909</b>	9
Autres produits de l'activité	537	62 846	11	
Achats consommés	(156 326)	(670 205)	(749 602)	
Charges de personnel	(3 123 303)	(4 284 613)	(7 182 856)	9
Charges externes	(3 781 685)	(4 467 440)	(8 799 919)	9
Impôts et taxes	(1 454 140)	(281 404)	(831 674)	9
Dotations nettes aux amortissements	(154 126)	(220 368)	(509 761)	
Dotations nettes aux provisions	12 568	38 469	82 684	
Autres produits d'exploitation	0		0	
Autres charges d'exploitation	(48 927)	(113 573)	(178 228)	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(7 863 653)</b>	<b>(8 756 524)</b>	<b>(14 938 436)</b>	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	138 111	60 254	608 592	
Autres produits financiers	10 586	41 312	44 488	
Charges financières	(119 360)	(95 296)	(336 819)	
<b>Résultat Financier</b>	<b>29 337</b>	<b>6 270</b>	<b>316 261</b>	10
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>(7 834 316)</b>	<b>(8 750 253)</b>	<b>(14 622 175)</b>	
Charges d'impôt	0			11
<b>Résultat net</b>	<b>(7 834 316)</b>	<b>(8 750 253)</b>	<b>(14 622 175)</b>	
Capitaux propres	(7 834 316)	(8 750 253)	(14 622 175)	
Part des minoritaires				
Résultat par action	(0,44)	(0,65)	(0,83)	12
Résultat dilué par action	N/A	N/A	(0,83)	12
€	30/06/2012 (6 mois)	30/06/2011 (6 mois)	31/12/2011 (12 mois)	Note
Résultat de la période	(7 834 316)	(8 750 253)	(14 622 175)	
Autre résultat global	0	0	0	
Ecart de conversion	6 284	(2 744)	5 222	
Pertes et Gains sur décomptabilisation d'actifs disponibles à la vente	0	0	0	
Couverture de flux de trésorerie	0	0	0	
Païement fondé en actions	125 387	139 060	376 352	
Impôt relatif aux éléments du résultat global	0	0	0	
<b>Autres éléments du résultat global de la période net d'impôts</b>	<b>131 671</b>	<b>136 316</b>	<b>381 574</b>	
<b>Résultat global total de la période</b>	<b>(7 702 644)</b>	<b>(8 613 937)</b>	<b>(14 240 601)</b>	
<b>Résultat global total attribuable aux</b>				
Propriétaires de la société-mère	(7 702 644)	(8 750 253)	(14 240 601)	
Intérêts minoritaires				

BIOALLIANCE PHARMA  
30 Juin 2012

**2.3. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES**

En €	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves de conversion	Paiements fondés sur des actions	Réserves et résultats consolidés	Total part du groupe	Minoritaires	TOTAL
<b>Capitaux Propres au 31/12/2010</b>	<b>3 384 018</b>	<b>100 811 181</b>	<b>(165 209)</b>	<b>11 367</b>		<b>(85 188 875)</b>	<b>18 852 482</b>	<b>0</b>	<b>18 852 482</b>
Résultat global total de la période				(2 744)	139 060	(8 750 253)	(8 613 937)		(8 613 937)
Augmentation de capital	11 925	(11 925)					0		0
Réduction de capital							0		0
Actions propres			(18 102)			19 623	1 521		1 521
Autres mouvements						(8 989)	(8 989)		(8 989)
Dividendes							0		0
<b>Capitaux Propres au 30/06/2011</b>	<b>3 395 943</b>	<b>100 799 256</b>	<b>(183 311)</b>	<b>8 623</b>	<b>139 060</b>	<b>(93 928 494)</b>	<b>10 231 077</b>	<b>0</b>	<b>10 231 077</b>
Résultat global total de la période				7 966	237 292	(5 871 922)	(5 626 664)		(5 626 664)
Augmentation de capital	1 018 986	17 255 109					18 274 095		18 274 095
Réduction de capital							0		0
Actions propres			133 311			(113 655)	19 656		19 656
Autres mouvements						3 547	3 547		3 547
Dividendes							0		0
<b>Capitaux Propres au 31/12/2011</b>	<b>4 414 929</b>	<b>118 054 365</b>	<b>(50 000)</b>	<b>16 589</b>	<b>376 352</b>	<b>(99 910 524)</b>	<b>22 901 711</b>	<b>0</b>	<b>22 901 711</b>
Résultat global total de la période				6 284	125 387	(7 834 316)	(7 702 645)		(7 702 645)
Augmentation de capital		11 400					11 400		11 400
Réduction de capital							0		0
Actions propres			(16 534)			(22 036)	(38 570)		(38 570)
Autres mouvements						(6 363)			(6 363)
Dividendes							0		0
<b>Capitaux Propres au 30/06/2012</b>	<b>4 414 929</b>	<b>118 065 765</b>	<b>(66 534)</b>	<b>22 873</b>	<b>501 739</b>	<b>(107 773 239)</b>	<b>15 165 533</b>	<b>0</b>	<b>15 165 533</b>

## 2.4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE CONSOLIDE

	30/06/2012 (6 mois)	31/12/2011 (12 mois)	30/06/2011 (6 mois)
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>(7 834 316)</b>	<b>(14 622 175)</b>	<b>(8 750 253)</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	172 539	409 731	232 902
-/+ Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	(6 024)	(4 384)	(2 131)
+/- Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	125 387	376 352	139 060
-/+ Autres produits et charges calculés	(86 893)	103 971	60 164
-/+ Plus et moins-values de cession	0	0	
-/+ Profits et pertes de dilution			
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence			
- Dividendes (titres non consolidés)			
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>(7 629 307)</b>	<b>(13 736 505)</b>	<b>(8 320 258)</b>
+ Coût de l'endettement financier net	(23 312)	(70 559)	(23 783)
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)			
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>(7 652 619)</b>	<b>(13 807 064)</b>	<b>(8 344 040)</b>
- Impôts versé			
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel)	(751 493)	2 122 813	615 881
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE</b>	<b>(8 404 112)</b>	<b>(11 684 251)</b>	<b>(7 728 159)</b>
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(21 957)	(155 018)	(103 900)
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	0	
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	(3 136)	(7 793)	
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	137	1 629	2 001
+/- Incidence des variations de périmètre			
+ Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)			
+/- Variation des prêts et avances consentis			
+ Subventions d'investissement reçues			
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement			
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(24 956)</b>	<b>(161 181)</b>	<b>(101 899)</b>
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital			
. Versées par les actionnaires de la société mère	11 400	18 274 095	
. Versées par les minoritaires des sociétés intégrées			
+ Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options			
-/+ Rachats et reventes d'actions propres	(38 570)	21 177	1 521
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice			
. Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			
. Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées			
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts		44 091	1 017 647
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	(12 924)	(16 663)	(7 413)
- Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)	54 701	156 038	23 783
+/- Autres flux liés aux opérations de financement (1)	141 051	1 085 345	37 243
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>155 658</b>	<b>19 564 083</b>	<b>1 072 781</b>
+/- Incidence des variations des cours des devises	(78)	(326)	-11 733
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>(8 273 488)</b>	<b>7 718 324</b>	<b>(6 769 010)</b>
<b>Trésorerie initiale</b>	<b>28 665 659</b>	<b>20 947 335</b>	<b>20 947 335</b>
<b>TRESORERIE FINALE</b>	<b>20 392 172</b>	<b>28 665 659</b>	<b>14 178 325</b>

(1) dont avances remboursables reçues 102 482 euros

BFR	30/06/2012	31/12/2011	Variation
Stocks	11 855	1 443	10 412
Clients	907 548	456 245	451 303
Autres créances	1 939 254	3 164 189	(1 224 935)
	2 858 657	3 621 877	(763 220)
Dettes financières	4 778	6 455	(1 677)
Fournisseurs	2 812 362	3 863 547	(1 051 185)
Autres dettes	3 812 151	4 360 895	(548 744)
	6 629 291	8 230 897	(1 601 606)
<b>Besoin en fond de roulement</b>	<b>(3 770 634)</b>	<b>(4 609 020)</b>	<b>838 386</b>
Dotation IDR			86 893
Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel)			751 493

### **CHAPITRE 3. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES CLOS LE 30 JUIN 2012**

NOTE 1 : EVENEMENTS ET TRANSACTIONS SIGNIFICATIFS .....	<b>14</b>
NOTE 2 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	<b>15</b>
NOTE 3 : FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT .....	17
NOTE 4 : PERTE DE VALEUR DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES.....	<b>17</b>
NOTE 5 : AUTRES ACTIFS .....	<b>17</b>
NOTE 6 : CAPITAUX PROPRES .....	<b>19</b>
NOTE 7 : PASSIFS NON COURANTS .....	<b>21</b>
NOTE 8 : PASSIFS COURANTS.....	<b>23</b>
NOTE 9 : PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS .....	<b>24</b>
NOTE 10 : RESULTAT FINANCIER .....	<b>25</b>
NOTE 11 : IMPOT DIFFERE .....	<b>25</b>
NOTE 12 : RESULTAT PAR ACTION .....	<b>25</b>
NOTE 13 : ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	<b>26</b>
NOTE 14 : BILAN DES BSA/BCE/SO/AGA AU 30 JUIN 2012 .....	<b>27</b>
NOTE 15 : REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX .....	<b>29</b>
NOTE 16 : PARTIES LIEES.....	<b>29</b>

**NOTE 1 : EVENEMENTS ET TRANSACTIONS SIGNIFICATIFS**

BioAlliance Pharma est une société d'innovation dédiée aux produits de spécialité et aux produits orphelins dans le traitement des cancers et dans les soins de support, avec une approche ciblée sur les résistances médicamenteuses. Elle conçoit et développe jusqu'à la mise sur le marché des médicaments innovants dans ces domaines.

**1.1. INFORMATION CONCERNANT L'ACTIVITÉ DU SEMESTRE****AVANCEES SIGNIFICATIVES DU PORTEFEUILLE DE PRODUITS****• Recevabilité du dossier d'enregistrement américain de Sitavig® validée par la FDA**

BioAlliance Pharma a annoncé au mois de mai 2012 l'obtention de la recevabilité du dossier d'enregistrement de Sitavig® aux Etats-Unis par la Food and Drug Administration (FDA) pour le traitement de l'herpès labial récurrent. Avec cette étape clé franchie, le dossier d'enregistrement de Sitavig® entre maintenant dans sa phase effective d'évaluation par la FDA.

**• Démarrage de l'essai clinique de phase III de Livatag®**

BioAlliance Pharma a annoncé le 14 mai 2012, le démarrage effectif de ReLive, son essai clinique de phase III avec Livatag®. Cet essai international vise à démontrer l'efficacité de Livatag® sur la survie chez près de 400 patients atteints de cancer primitif du foie après échec ou intolérance au sorafenib.

A cette date, près de 15 centres experts en hépatologie en France étaient déjà ouverts et ont entamé le recrutement des premiers patients. BioAlliance Pharma prévoit, à court et moyen terme, d'élargir l'essai à des centres en Europe et à l'international.

**• Développement clinique de clonidine Lauriad™**

BioAlliance Pharma a annoncé en Avril 2012 une bonne progression de son essai de phase II de clonidine Lauriad™, avec plus de 30% des patients prévus déjà recrutés.

BioAlliance Pharma prévoit d'étendre son essai actuellement en cours en France, en Allemagne et en Espagne, à 4 autres pays européens au cours du second semestre 2012. Cette extension à une cinquantaine de centres actifs permettra d'accélérer le recrutement de l'étude qui devrait être finalisée en 2013.

**• Progression du projet Amep**

La biothérapie AMEP™, développée dans le mélanome métastatique, a franchi plusieurs étapes clés au cours du semestre, notamment :

- Recevabilité fin avril du dossier d'essai clinique de phase I/II déposé auprès de l'Agence française du médicament : cet essai européen prévoit l'administration de l'AMEP™ par voie intramusculaire pour établir son profil de tolérance et d'efficacité par voie systémique et pourra commencer effectivement au cours du second semestre 2012.
- Signature d'un accord de partenariat avec l'Hôpital Herlev de Copenhague portant sur la réalisation d'un essai clinique complémentaire de phase I au Danemark.

## EVOLUTION DES PARTENARIATS COMMERCIAUX

- **Premier accord de licence pour Sitavig® en Israël**

BioAlliance Pharma a annoncé mi-juin 2012 la signature d'un accord de licence exclusif avec Abic Marketing Limited, filiale du groupe Teva, pour la commercialisation de Sitavig® en Israël.

Les termes financiers de cet accord de licence n'ont pas été rendus publics. Cet accord prévoit le versement par Teva à BioAlliance Pharma d'un montant à la signature et des versements d'étape, ainsi que des redevances sur les ventes en Israël.

### **1.2. EVENEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2012**

- **Signature des termes clés de licence avec Vestiq Pharmaceuticals pour Oravig® aux Etats-Unis**

La Société a annoncé le 19 juillet 2012 la signature des termes clés d'un accord de licence avec Vestiq Pharmaceuticals pour la commercialisation d'Oravig® aux Etats-Unis.

## **NOTE 2 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

### **2.1. BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers consolidés semestriels de BioAlliance Pharma au 30 juin 2012 ont été établis sous la responsabilité du Directeur général de BioAlliance Pharma et ont été arrêtés par le Conseil d'administration BioAlliance Pharma en date du 13 septembre 2012.

Les états financiers ont été élaborés en application du principe de continuité de l'exploitation.

Les états financiers consolidés ont été établis suivant les normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board), en conformité avec les normes internationales telles que publiées par l'IASB au 30 juin 2012, ainsi qu'avec les normes internationales telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2012.

Le référentiel adopté par la Commission européenne est consultable sur le site internet suivant : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

BioAlliance Pharma a préparé ses comptes consolidés pour la période du 1er janvier au 30 juin 2012 en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire – norme du référentiel IFRS. Les comptes consolidés sont donc établis et présentés de manière condensée. Ils contiennent une sélection de notes explicatives et doivent être lus en liaison avec les comptes annuels du Groupe au 31 décembre 2011, tels qu'inclus dans le document de référence déposé à l'AMF le 24 avril 2012.

Les principes et méthodes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 30 juin 2012 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2011, à l'exception des normes, amendements et interprétations IFRS tels qu'adoptés par l'Union européenne et l'IASB, d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012 (et qui n'avaient pas été appliqués par anticipation par le Groupe), à savoir,

<b>Normes</b>	<b>Libellé</b>
Amendements à IFRS 7	Informations à fournir en matière de transferts d'actifs financiers

L'application de ces normes, amendements et interprétations n'a pas d'effet significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

Par ailleurs, les autres normes, amendements ou interprétations publiées respectivement par l'IASB et l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) au 30 juin 2012 et d'application non obligatoire à cette date (voir tableau ci-dessous) n'ont pas encore été adoptés par l'Union Européenne et n'ont pas été appliqués par anticipation par le Groupe.

<b>Normes</b>	<b>Date d'application prévue par l'IASB (exercices ouverts à compter du)</b>
Amendement IAS 1 - Présentation des OCI (autres éléments de résultat global)	1/07/2012
Amendements à IAS 12 – Impôts différés – Recouvrement des actifs sous-jacents	1/01/2012
Amendements IAS 19 – Avantages post-emploi	1/01/2013
Amendements IFRS 1 – Première adoption	1/01/2013
Améliorations annuelles des IFRS (2009-2011)	1/01/2013
IFRS 10 – Consolidation	1/01/2013*
IFRS 11 – Partenariats	1/01/2013*
IFRS 12 – Informations à fournir sur l'implication avec d'autres entités	1/01/2013*
IFRS 13 – Evaluation à la juste valeur	1/01/2013*
IAS 28 Révisée - Participation dans des entreprises associées	1/01/2013*
Amendements à IAS 32– Compensation des actifs et passifs financiers (comptabilisation et informations à fournir)	1/01/2014
Amendements à IFRS 7 – Compensation des actifs et passifs financiers (comptabilisation et informations à fournir)	1/01/2013
IFRS 9 – Instruments financiers – Classification et évaluation des actifs et passifs financiers	1/01/2015

\*La date d'entrée en vigueur attendue en Europe (sous réserve) serait le 1er janvier 2014 – avec application anticipée possible.

L'établissement des comptes consolidés conformément aux normes IFRS conduit la direction du Groupe à réaliser des estimations et émettre des hypothèses, qui peuvent avoir un impact sur les montants comptabilisés des actifs et passifs à la date de préparation des états financiers et avoir une contrepartie dans le compte de résultat. La direction a réalisé ses estimations et émis ses hypothèses sur la base de l'expérience passée et de la prise en compte des différents facteurs considérés comme raisonnables pour l'évaluation des actifs et passifs. L'utilisation d'hypothèses différentes pourrait avoir un impact significatif sur ces évaluations. L'information fournie au titre des actifs et des passifs éventuels existant à la date de l'établissement des états financiers consolidés fait également l'objet d'estimations.

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur.

## 2.2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Il n'y a pas eu de modification du périmètre sur le premier semestre 2012.

Les transactions intragroupes et les soldes sur les opérations entre les sociétés du groupe ont été éliminés.

Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe et il n'y a eu aucun changement de méthode de consolidation au 30 juin 2012 par rapport au 31 décembre 2011.

## NOTE 3 : FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et de développement engagés sur le premier semestre 2012 ont été comptabilisés en charge pour un montant de 4.849.507 euros dont 1.559.494 euros pour les dépenses de personnel, 1.588.428 euros relatifs aux frais et taxes règlementaires et 1.858.049 euros pour les charges externes.

Depuis l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché de Loramyc®, aucun frais de développement significatif n'a été engagé sur ce produit et en conséquence, il n'y a pas eu d'immobilisation de frais de développement sur l'exercice.

## NOTE 4 : PERTE DE VALEUR DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Aucune immobilisation incorporelle et corporelle ne présente un indice de perte de valeur et à ce titre, aucune dépréciation n'a donc été effectuée au 30 Juin 2012.

## NOTE 5 : AUTRES ACTIFS

### 5.1. CREANCES CLIENTS

En €	30/06/2012	< 1 an	> 1 an	31/12/2011
Clients et comptes rattachés nets	907 548	799 560	107 988	456 245

Les créances clients correspondent pour l'essentiel aux redevances sur les ventes de Loramyc® faites par le partenaire Therabel ainsi qu'à des prestations de service facturées à la société Eurofins-VirAlliance Inc et à la société APR. Le montant à plus d'un an correspond à des prestations facturées à Eurofins non contestées mais en attente de la résolution du litige.



## 5.2. AUTRES CRÉANCES

En €	30/06/2012	< 1 an	> 1 an	31/12/2011
Personnel et comptes rattachés	3 611	3 611		21 897
Crédit impôt recherche	609 450	609 450		1 120 957
Autres créances fiscales	474 782	474 782		846 773
Autres créances	269 841	269 841		523 913
Charges constatées d'avance	581 569	581 569		650 649
<b>Valeur nette des Autres créances</b>	<b>1 939 254</b>	<b>1 939 254</b>	<b>0</b>	<b>3 164 189</b>

Les autres créances fiscales sont relatives à de la TVA déductible ainsi qu'à un remboursement de TVA demandé pour un montant de 222.983 euros. Comme au 31 décembre 2011, les charges constatées d'avance correspondent pour l'essentiel à des prestations de sous-traitance scientifique, ainsi qu'à des dépenses de loyers.

Le crédit d'impôt recherche (CIR) relatif au premier semestre 2012, à hauteur de 609.450 euros, est récupérable de façon anticipée et il a donc été classé en totalité à moins d'un an.

Conformément à la norme IAS 1, le crédit d'impôt recherche au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2012 d'un montant de 609 450 euros a été présenté en diminution des postes de charges et produits en fonction de leur nature, comme suit :

En €	30/06/2012	31/12/2011
Diminution du poste personnel	234 735	345 894
Diminution des charges externes	343 194	730 628
Diminution des amortissements	31 521	44 435
<b>Total Crédit Impôt Recherche</b>	<b>609 450</b>	<b>1 120 957</b>

Le crédit d'impôt recherche 2011, à hauteur de 1.120.957 euros a été perçu en totalité sur le premier semestre.

## 5.3. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

En €	Valeurs nettes au 30/06/2012	Valeurs nettes au 31/12/2011	Variation de trésorerie
Comptes bancaires courants	5 838 927	2 865 170	2 973 757
Titres de placement disponibles à la vente	14 553 245	25 800 489	(11 247 244)
<b>Total Trésorerie Nette</b>	<b>20 392 172</b>	<b>28 665 659</b>	<b>(8 273 487)</b>

La variation de trésorerie sur le 1<sup>er</sup> semestre 2012 s'explique essentiellement par les flux nets de trésorerie générés par l'activité, partiellement compensés par un encaissement de crédit d'impôt recherche à hauteur de 1 million d'euros.

Les comptes bancaires courants concernent des comptes en euros et dollars US ouverts auprès de Neuflyze-OBC et du Crédit du Nord.

Les titres de placement disponibles à la vente sont essentiellement composés :

- de parts d'OPCVM acquises auprès des banques Neuflyze-OBC et Crédit du Nord, disponibles à tout moment et présentant une faible volatilité et un risque très faible de changement de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.
- des placements à terme de moins de 3 mois, acquis auprès des banques Neuflyze-OBC et Crédit du Nord, permettant de dynamiser les performances et répondant aux définitions d'équivalents de trésorerie conformément aux dispositions d'IAS 7.6 et IAS 7.7.

L'impact de la variation de la juste valeur des titres de placement de BioAlliance Pharma est une diminution du résultat à hauteur de 393.198 euros dont 23.975 euros sur des VMP restantes à l'actif de la société au 30 juin 2012, le solde étant lié à un transfert vers des placements à terme et à l'utilisation courante de la trésorerie.

## NOTE 6 : CAPITAUX PROPRES

### 6.1. CAPITAL SOCIAL

#### 6.1.1. Evolution de la composition du capital social

	Nominal	Nb Actions	€
Actions entièrement libérées au 30/06/2012	0,25	17 659 715	4 414 929

Il n'y a pas eu d'évolution du capital entre le 31/12/2011 et le 30/06/2012.

#### 6.1.2. Actions propres

Conformément à la norme IAS 32 §33, les actions propres acquises dans le cadre du contrat de liquidité signé avec CM-CIC Securities ont été portées en déduction des capitaux propres, pour un montant de 66.534 euros. Les bonis et malis sur rachat d'actions, d'un montant de 22.035 euros au 30 juin 2012, ont été annulés du résultat en application de la norme.

#### 6.1.3. Réserves

Les réserves, d'un montant négatif de 99.414 milliers d'euros sont essentiellement constituées du report à nouveau débiteur à hauteur de 100.696 milliers d'euros.

### 6.2. Paiements en actions

L'intégralité des informations concernant les plans de BCE, BSA et options de souscription d'actions attribués par le Groupe est jointe en Note 14 de cette annexe.

#### 6.2.1. Options de souscription

Le conseil d'administration du 26 janvier 2012 a attribué 4.000 options SO Salariés 2011-2. Aucune levée n'a eu lieu sur le semestre.

Conformément au règlement de plan approuvé par le Conseil d'Administration du 21 septembre 2011, ces attributions sont assorties de critères et conditions de performances qualitatifs (évolution des programmes de développement, avancées sur les accords de licence). En conséquence, ils ont été valorisés selon la méthode binomiale, avec les paramètres suivants :

Date d'attribution : 26/01/2012

Date d'exercice possible : entre le 26/01/2016 et le 26/01/2022

Prix d'exercice : 3,80 €

Volatilité : 40.90 %

Taux sans risque : 3,26 %

Dilution prise en compte liée à la création d'actions nouvelles par l'exercice des options et autres instruments dilutifs antérieurement attribués.

La valorisation du plan de SO Salariés 2011-2 est de 3.036 euros.

Le Conseil d'administration du 17 juillet 2012 a constaté l'annulation de plein droit au 30 juin 2012, du fait du départ de salariés, de 6.185 options SO 2010(1) et 17.000 options SO 2011(1). L'impact correspondant à ces annulations est une diminution de la charge de 32.071 euros.

### 6.2.2. Récapitulatif général des bons et options attribués

Le tableau ci-après récapitule la charge totale ainsi que la charge du 1<sup>er</sup> semestre 2012 relative aux BSA et stock-options attribuées par le Groupe :

	Charge totale	Charge du semestre
Attribution de SO 2006-4 du 25/04/2008	202 201	1 735
Attribution de BSA L1 du 17/12/2008	30 152	292
Attribution de BSA L2 du 06/04/2009	10 200	280
Attribution de SO 2010-1 SAL du 25/08/2010	387 558	37 001
Attribution de SO 2010 DIR du 25/08/2010	5 400	675
Attribution de SO 2010-2 SAL du 16/12/2010	53 920	7 171
Attribution de SO SAL 2011-1 du 21/09/2011	145 433	31 971
Attribution de SO DIR 2011 du 21/09/2011	152 480	15 864
Attribution de BSA 2011 du 21/09/2011	96 595	29 675
Attribution de SO SAL 2011-2 du 26/01/2012	3 036	725
<b>TOTAL</b>	<b>1 086 975</b>	<b>125 386</b>

## NOTE 7 : PASSIFS NON COURANTS

### 7.1. PROVISIONS

En €	31/12/2011	Dotations	Reprises		30/06/2012
			utilisées	non utilisées	
Engagements de retraite	272 457	86 893			359 350
Provision pour litiges et autres	275 000			100 000	175 000
<b>Total provision pour risques et charges non courantes</b>	<b>547 457</b>	<b>86 893</b>	<b>-</b>	<b>100 000</b>	<b>534 350</b>

#### 7.1.1. Provisions pour litiges

Les provisions pour litige concernent d'anciens salariés et des fournisseurs. La reprise de provision de 100.000 euros est liée à l'issue favorable d'un litige avec un ancien fournisseur.

Comme au 31 décembre 2011, les risques éventuellement encourus dans le cadre des litiges en cours avec les sociétés Eurofins et SpePharm ne peuvent pas être évalués de manière fiable, aussi aucune provision n'a été constituée au 30 juin 2012.

- Litige avec Eurofins à propos d'une technologie de mesure de la résistance du VIH

En octobre 2008, BioAlliance Pharma a été avisée d'une assignation déposée par des sociétés du groupe Eurofins contre la société BioAlliance Pharma et l'un de ses dirigeants, dans l'état du Delaware (USA). L'assignation concerne l'exploitation de la propriété intellectuelle liée à la technologie de phénotypage appelé Phénoscript®, test de mesure de résistance du VIH, que BioAlliance avait développé avant 2005 en collaboration avec l'INSERM et l'Institut Pasteur. Fin 2005, BioAlliance Pharma avait cédé tous ses droits de propriété intellectuelle et de licence à Eurofins, pour un développement commercial optimal à l'international.

Eurofins prétend que la valeur des actifs cédés serait compromise par les droits d'une société tierce, lesquels auraient préexisté à la cession et lui auraient été cachés, et qu'une nouvelle invention développée par BioAlliance Pharma ne lui aurait pas été proposée. A ce titre, Eurofins a demandé la résiliation du contrat lié à la cession accompagnée de dommages et intérêts. La société BioAlliance Pharma conteste totalement le fond de ces allégations ainsi que la compétence du tribunal et a aussitôt introduit une demande de dessaisissement de la juridiction américaine. En septembre 2009, le juge fédéral a accueilli favorablement la demande de dessaisissement présentée par la société BioAlliance Pharma. Eurofins a interjeté appel de cette décision. En octobre 2010, une Cour d'appel fédérale a confirmé le rejet, sans examen au fond par le juge fédéral.

Par ailleurs, considérant qu'Eurofins n'avait pas rempli ses obligations contractuelles, BioAlliance Pharma l'a assignée devant le Tribunal de Commerce de Paris en janvier 2009 pour non développement de la technologie de phénotypage et préjudice d'image et a demandé à ce titre des dommages et intérêts. La procédure est en cours et aucune évolution n'a eu lieu depuis le 31/12/2011.

- Litige avec SpeBio/SpePharm

En date du 27 février 2009, BioAlliance Pharma a rompu la collaboration avec SpePharm et a repris à la joint-venture SpeBio les droits de commercialisation du Loramyc® en Europe.

BioAlliance Pharma a saisi la Cour Internationale d'Arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale à l'encontre des sociétés SpePharm et SpeBio pour obtenir réparation du préjudice subi en raison des violations contractuelles commises par ces sociétés au titre du partenariat qui avait été convenu pour le lancement commercial du Loramyc®. Cette action s'inscrit dans la continuité de l'assignation qui avait été délivrée par BioAlliance Pharma à SpeBio devant le Tribunal de Commerce de Paris le 27 février 2009, en ce qu'elle confirme la volonté de BioAlliance Pharma de globaliser le litige avec ses anciens partenaires commerciaux devant la juridiction arbitrale et de se désister de sa précédente assignation.

SpePharm et SpeBio ont présenté des demandes de dommages et intérêts dans les procédures les opposant à BioAlliance Pharma.

En conséquence d'une sentence partielle rendue par le Tribunal arbitral sur la question de sa compétence, BioAlliance Pharma a été condamnée à payer le 5 mai 2011 les frais de défense de SpeBio et SpePharm d'un montant total de 494.000 euros, comptabilisés en charges externes. La Société a introduit en recours auprès de la Cour de Cassation en mai 2011. La procédure est en cours et aucune évolution n'a eu lieu depuis le 31/12/2011.

Dans ce litige, aucune procédure au fond n'a encore débuté.

### 7.1.2. ENGAGEMENTS DE RETRAITE (IAS 19)

La provision pour engagements de retraite s'élève à 359.348 euros contre 272.457 euros au 31 décembre 2011. L'impact au 30 juin 2012 est une charge de 86.893 euros.

Les hypothèses actuarielles retenues ont été les suivantes :

	30/06/2012	31/12/2011
Convention Collective	CNN des Entreprises du Médicament	CNN des Entreprises du Médicament
Age de départ en retraite	Entre 65 et 67 ans, en application de la loi du 10 novembre 2010 portant réforme sur les retraites	Entre 65 et 67 ans, en application de la loi du 10 novembre 2010 portant réforme sur les retraites
Date de calcul	30/06/2012	31/12/2011
Table de mortalité	INSEE 2011	INSEE 2010
Taux d'actualisation	3,76% (taux IBOXX corporates AA10+)	4,6% (taux IBOXX corporates AA10+)
Taux de revalorisation des salaires	4%	4%
Taux de turn over	Par structure d'âge : - 0 % de 16 à 24 ans - 5,91 % de 25 à 34 ans - 2,53 % de 35 à 44 ans - 1,27 % de 45 à 54 ans - 1,27 % au-dessus de 55 ans	Par structure d'âge : - 0 % de 16 à 24 ans - 5,91 % de 25 à 34 ans - 2,53 % de 35 à 44 ans - 1,27 % de 45 à 54 ans - 1,27 % au-dessus de 55 ans
Taux de charges sociales	46% pour Bioalliance Pharma	46% pour Bioalliance Pharma

## 7.2. AUTRES DETTES NON COURANTES

Ce poste comprend principalement des avances conditionnées ainsi que des revenus différés à plus d'un an.

Les avances conditionnées correspondent à des financements publics obtenus pour plusieurs produits en développement :

- Une avance versée par OSEO-ISI pour le développement des programmes anti-invasifs dans le cancer AMEP™ et Zyxine, dont le solde au 30 juin 2012 se monte à 1.686.918 euros.
- Une aide OSEO versée dans le cadre de programme clinique de Livatag (Doxorubicine Transdrug®) dont le solde au 30 juin 2012 s'établit à 400.000 euros. Le dernier versement a été reçu en septembre 2011 et l'avance sera remboursée en plusieurs échéances entre le 30 septembre 2012 et le 30 septembre 2015.
- Une avance OSEO dans le cadre du programme Clonidine, remboursable en plusieurs échéances jusqu'en 2015 et dont le solde au 30 juin 2012 est de 150.000 euros.

Les revenus différés à plus d'un an correspondent à une quote-part des revenus perçus à la signature de l'accord de licence avec la société Sosei pour un montant de 1.119.336 euros.

## NOTE 8 : PASSIFS COURANTS

### 8.1. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

En €	30/06/2012	31/12/2011
Fournisseurs et comptes rattachés	2 812 362	3 863 547

La variation du poste sur la période est liée à la saisonnalité des dépenses de recherche et développement ainsi que de certains frais généraux.

Les dettes fournisseurs comportent la quote-part consolidée de la filiale SpeBio pour un montant de 408 milliers d'euros.

## 8.2. AUTRES PASSIFS

En €	30/06/2012	31/12/2011
Dettes sociales	1 676 174	1 764 174
Dettes fiscales	138 303	248 000
Autres dettes	980 820	1 005 517
<b>Total</b>	<b>2 795 297</b>	<b>3 017 691</b>

Les autres dettes au 30 juin 2012 comprennent essentiellement des revenus de licence différés à hauteur de 533 milliers d'euros. Ces revenus de licence sont étalés selon les modalités suivantes :

- Sur une période fixée à 51 mois, à compter du 1er avril 2008 pour l'accord Handok. Cette période préalablement fixée à 30 mois a été étendue à compter du 1er janvier 2010 pour tenir compte des délais réglementaires.
- Sur une période fixée à 63 mois, à compter du 1er juillet 2008 pour l'accord NovaMed. Cette période préalablement fixée à 45 mois a été étendue à compter du 1er janvier 2010 pour tenir compte des délais réglementaires.
- Sur une période fixée à 56 mois, à compter du 1er mai 2011 pour l'accord Sosei.

Le montant des revenus de licence différés repris en résultat 2011 et comptabilisés en chiffre d'affaires est détaillé ci-dessous :

En €	Solde au 31/12/2011	Augmentation	Transfert de poste	Reprise au résultat	Solde au 30/06/2012
Handok	42 162			42 162	-
Novamed	119 582			34 154	85 428
Sosei	447 734		223 867	223 867	447 734
<b>Total</b>	<b>609 478</b>	<b>-</b>	<b>223 867</b>	<b>300 183</b>	<b>533 162</b>

## NOTE 9 : PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

### 9.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

En €	30/06/2012	30/06/2011
Chiffre d'affaires <b>récurrent</b> provenant des accords de licence	393 042	1 019 121
Chiffre d'affaires <b>non récurrent</b> provenant des accords de licence	418 267	150 939
Autre chiffre d'affaires	30 440	9 703
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>841 749</b>	<b>1 179 763</b>

Le chiffre d'affaires récurrent provient des ventes de produits et royalties sur ventes liées aux accords de licence mis en place par la Société. La diminution par rapport au premier semestre 2011 est principalement liée à l'absence de ventes aux Etats-Unis en 2012.

Le chiffre d'affaires non récurrent provenant des accords de licence comprend une quote-part des montants reçus à la signature de ces accords, étalés dans le temps conformément à la norme IAS 18 (voir ci-dessus §8.2).

### 9.2. CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel se décomposent comme suit :

En €	30/06/2012	30/06/2011
Salaires	2 230 213	3 019 131
Charges	1 016 728	1 423 223
Avantages au personnel (IFRS 2)	125 387	139 060
Crédit Impôt Recherche Imputé	(234 735)	(262 765)
Subventions d'exploitation Imputées	(14 290)	(34 036)
<b>Total charges de personnel</b>	<b>3 123 303</b>	<b>4 284 613</b>
<b>Effectif</b>	<b>55</b>	<b>64</b>

La diminution des charges de personnel est essentiellement due à l'évolution des effectifs.

### 9.3. CHARGES EXTERNES

Les charges externes sont composées des postes suivants :

En €	30/06/2012	30/06/2011
Frais de R&D	1 858 049	1 975 280
Subventions d'exploitation Imputées	56 541	(49 498)
Crédit Impôt Recherche Imputé	(343 194)	(502 868)
Frais marketing, généraux et administratifs	2 210 289	3 044 526
<b>Total</b>	<b>3 781 685</b>	<b>4 467 440</b>

Le montant des loyers du 1er semestre 2012 résultant du bail de la location du siège social situé 49 boulevard du Général Martial Valin, Paris 15° est de 329.295 euros.

**9.4. IMPOTS ET TAXES**

La variation importante de ce poste s'explique par le paiement d'une taxe réglementaire pour un montant de 1.4 millions d'euros lors du dépôt du dossier d'enregistrement de Sitavig® aux Etats-Unis auprès de la Food and Drug Administration (FDA).

**NOTE 10 : RESULTAT FINANCIER**

Les produits de trésorerie correspondent essentiellement aux gains de change réalisés et aux plus-values nettes de cession des valeurs mobilières de placement réalisées par la société pour un montant de 50.975 euros. Les charges financières sont essentiellement liées à des différences négatives de change à hauteur de 84.489 euros ainsi qu'à la constatation d'intérêts courus relatifs à l'avance remboursable Oseo Isi pour un montant de 31.389 euros conformément à la norme IAS 39 avec un taux d'actualisation de 4.47%.

**NOTE 11 : IMPOT DIFFERE**

Le groupe BioAlliance dispose de déficits fiscaux à hauteur de 115 millions d'euros au 31 décembre 2011. Le Groupe a constaté une perte de 8 millions d'euros sur le premier semestre 2012 et ne prévoit pas de profit à court terme, en conséquence aucun impôt différé actif n'a été constaté.

**NOTE 12 : RESULTAT PAR ACTION****12.1. RESULTAT NET PAR ACTION**

En €	30/06/2012	30/06/2011
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de BioAlliance	(7 834 316)	(8 750 253)
Nombre d'actions ordinaires	17 659 715	13 583 772
Nombre d'actions propres	19 119	30 051
<b>Résultat net par action</b>	<b>(0,44)</b>	<b>(0,64)</b>

**12.2. RÉSULTAT DILUE PAR ACTION**

En €	30/06/2012	30/06/2011
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de BioAlliance	- 7 834 316	- 8 750 253
Nombre d'actions ordinaires	17 659 715	13 583 772
Effet de la dilution (1)	N/A	N/A
Nombre d'actions ajusté pour le résultat net dilué		
<b>Résultat net dilué (2)</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>

(1) en tenant compte de la conversion en actions de la totalité des BSA BSCE et options attribués à la date de clôture

(2) non présenté car effet de dilution en raison d'un résultat négatif



**NOTE 13 : ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Aucun nouvel engagement n'a été constaté depuis le 31/12/2011.

**NOTE 14 : BILAN DES BSA/BCE/SO AU 30 JUIN 2012**

• **Récapitulatif des options de souscription d'actions au 30 juin 2012**

Désignation du Plan	Nombre d'options Autorisées	Date d'attribution (Directoire ou Conseil d'administration)	Nombre d'options Attribuées ajustées (1)	Bénéficiaires	Acquisition ou exerçabilité par tranche de 25% à compter du ...	Nombre d'options annulées	Options en circulation au 30/06/12 ajustées (1)	Options exerçables au 30/06/12 ajustées (1)	Prix de souscription par action en euros ajusté (1)	Date d'expiration
SO 2006 (3)		10/10/2007	55 534	salariés	10/10/2008	38 000	17 534	17 534	10,84	10/10/2012
SO 2006 (4)		25/04/2008	74 893	salariés	25/04/2009	50 154	24 739	18 553	6,85	25/04/2013
<b>TOTAL SO 2006</b>	<b>630 000</b>		<b>130 427</b>			<b>88 154</b>	<b>42 273</b>	<b>36 087</b>		
SO Salariés 2010 (1)	150 500	25/08/2010	124 546	salariés	25/08/2011	33 611	90 935	22 734	5,53	25/08/2020
SO Salariés 2010 (2)		16/12/2010	16 706	salariés	16/12/2011	0	16 706	4 176	5,47	16/12/2020
SO Dirigeants 2010	25 000	25/08/2010	25 308	dirigeants	25/08/2014	15 000	10 308	2 577	5,53	25/08/2020
<b>TOTAL SO 2010</b>	<b>175 500</b>		<b>166 560</b>			<b>48 611</b>	<b>117 949</b>	<b>29 487</b>		
SO Salariés 2011 (1)	300 000	21/09/2011	218 500	salariés	21/09/2012	22 500	196 000	0	3,80	21/09/2021
SO Salariés 2011 (2)		26/01/2012	4 000	salariés	26/01/2013	0	4 000	0	3,80	26/01/2022
SO Dirigeants 2011	210 000	21/09/2011	210 000	dirigeants	21/09/2012	0	210 000	100 000 (2)	3,80	21/09/2021
<b>TOTAL SO 2011</b>	<b>510 000</b>		<b>432 500</b>			<b>22 500</b>	<b>410 000</b>	<b>100 000</b>		
<b>TOTAL SO</b>	<b>1 315 500</b>		<b>729 487</b>			<b>159 265</b>	<b>570 222</b>	<b>165 574</b>		

(1) Ajustement du nombre et du prix de souscription des options (plan de SO 2006 à SO 2010 inclus) suite à l'augmentation de capital de juillet 2011, conformément à l'article L.228-99 du code de commerce (CA du 28 juillet 2011)

(2) 100 000 options de souscription d'actions exerçables immédiatement accordées le 21 septembre 2011 à Judith Greciet, Directeur General, au titre de son welcome grant

• Récapitulatif des bons de souscription d'actions au 30 juin 2012

Type	Date d'autorisation	BSA Autorisés	BSA Attribués	Bénéficiaires	BSA en circulation au 31/12/11	BSA exercés entre le 01/01/11 et le 30/06/12	BSA en circulation au 30/06/12 (1)	Actions pouvant être souscrites en tenant compte des annulations et du vesting (1)	Prix de souscription par action en euros ajusté (1)	Date d'expiration
BSA - K	16 mai 2006 Résolution #10	90 000	90 000	Membres du CS et du Conseil scientifique	30 000	0	30 943	0	12,51€	09/06/2011
					dont		tous	0	11,80 €	13/12/2011
					22 500 vestés		vestés	30 943	10,84 €	10/10/2012
BSA-L	29 avril 2008 Résolution #21	150 000	68 000 (2)	Membres du CS et du Conseil scientifique	26 000	0	14 464	6 189	2,86 €	17/12/2013
					dont		dont	6 206	2,33 €	05/04/2014
					11 500 vestés		12 395 vestés	0	5,34 €	21/10/2014
BSA - M	29 juin 2011 Résolution #18	100 000	70 000	Membres du CA non salariés et non dirigeants		0	70 000	23 100	3,80 €	21/09/2017
<b>TOTAL</b>		340 000	228 000		56 000	0	115 407	66 438		

(1) Après ajustement du nombre et du prix d'émission des BSA K et L suite à l'augmentation de capital de Juillet 2011 conformément à l'article L.228-99 du code de commerce (Conseil d'administration du 28 juillet 2011)

**NOTE 15 : REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX**

Le tableau ci-dessous récapitule les rémunérations comptabilisées au 30 juin 2012 pour Judith Greciet (Directeur général) et Pierre Attali (Directeur général délégué), tous deux rémunérés exclusivement au titre de leur contrat de travail, ainsi que pour les membres du Conseil d'administration non salariés.

en €	30/06/2012	30/06/2011
<b>Dirigeants et mandataires</b>		
Avantages à court terme (fixe/variable/except.)	296 886	348 802
Avantages postérieurs à l'emploi	44 460	24 405
Avantages à long terme	0	0
Paiements fondés sur des actions	46 613	305
Avantages en nature	3 533	3 782
Indemnités de rupture de contrat de travail	0	600 000
Jetons de présence	47 846	61 580
<b>Total</b>	<b>439 338</b>	<b>1 038 874</b>

BioAlliance Pharma a mis en place un mode de rémunération de ses administrateurs au moyen de jetons de présence. L'assemblée générale du 31 mai 2012 a fixé le montant des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil d'administration pour l'exercice en cours à 170.000 euros.

**NOTE 16 : PARTIES LIEES**

Les transactions intervenues avec d'autres sociétés apparentées au Groupe au sens du paragraphe 9 de la norme IAS 24 concernent exclusivement les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.

en €	30/06/2012	30/06/2011
<b>Actif</b>	<b>2 622 852</b>	<b>2 545 628</b>
<b>Passif</b>	<b>23 956</b>	<b>23 956</b>
	-	
<b>Produits</b>	<b>128 658</b>	<b>63 620</b>
<b>Charges</b>	-	-

#### **CHAPITRE 4. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité (figurant en page 3 du présent rapport) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le 13 septembre 2012

Madame Judith Greciet  
Directeur général

## CHAPITRE 5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société BioAlliance Pharma, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme de référence IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 7.1 « Provisions » de l'annexe aux états financiers concernant les litiges en cours avec les sociétés Spepharm et SpeBio, et avec la société Eurofins.

### II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris et Paris-La Défense, le 13 septembre 2012

Les Commissaires aux Comptes

GRANT THORNTON  
Membre français de Grant Thornton International

ERNST & YOUNG Audit

Olivier Bochet

Franck Sebag